



CAPD 13 juin 2019

Déclaration liminaire

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Comment vous dire ? Comment pouvons-nous encore accorder une quelconque confiance à notre ministère ? Est-il animé d'une volonté de destruction massive ou bien fait-il preuve d'une incompétence notoire jusqu'ici jamais égalée ? C'est difficile de le dire. Peut-être avez-vous quelques éléments de réponse ?

En tout état de cause, heureusement que nos services départementaux demeurent solides et que vous avez su faire preuve d'écoute et de compréhension. Cela sera-t-il suffisant pour maintenir la fluidité du service ? Pour garantir un niveau de satisfaction correct des collègues ? Pour augmenter le taux d'affectation ? Difficile pour l'instant d'établir une analyse tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Sachez que nous scruterons bien plus la qualité des postes dégagés, le nombre de directions d'école restées vacantes et pour quel motif, que le nombre de collègues restés sans postes, indicateur qui n'est nullement gage de qualité, surtout dans un département rural. Nous verrons bien ce qui ressort de ce premier exercice après l'an 0 – 0 comme le niveau que nous attribuons au ministre de la destruction scolaire - et saurons juger en temps et en heure et à leurs justes valeurs les velléités ministérielles.

Avant d'entrer dans le détail des affectations, nous tenons ici à remercier les personnels du PGRHM pour leurs efforts et leur remarquable travail. Elles ont su, à tout moment, être réactives et faire preuve de patience que ce soit avec cette nouvelle application absconse ou avec nous lors de nos multiples sollicitations ainsi que celles de nos collègues.

Les représentant·e·s du SNUipp vous remercient pour votre écoute.